

# 2018

MARIE HELENE DELAGE,  
Docteur en droit fiscal  
Fiscaliste experte de l'outre-mer,  
formatrice ESSEC



FORMATION FLASH

**LOI DE FINANCES POUR 2018  
ET ACTUALITES FISCALES ULTRA-MARINES**

EXCLUSIF MC2

**UNE DATE :**

LUNDI 26 MARS

15H-19H

HOTEL LA BATELIERE



Datadock



## CONÇU POUR

Les chefs d'entreprises, DAF, responsables de centre de profit, responsables d'exploitation, responsables de développement économique auprès d'institutions, responsables de pôle, conseillers en gestion de patrimoine ...

## PRE – REQUIS

Connaissances générales en fiscalité

## OBJECTIFS

### ✪ Etre informé des nouvelles dispositions issues des récentes lois fiscales :

- Loi Egalité Réelle Outre-mer
- Loi de financement de la sécurité sociale pour 2018
- Loi de finances pour 2018

### ✪ Etre en capacité de mettre à profit ces nouvelles mesures pour anticiper ses stratégies fiscales.

A l'issue de la formation, le participant sera en mesure :

- ✪ De mettre en application la fiscalité pour les distributions de dividendes
- ✪ De gérer des paramètres actualisés pour le régime zone franche
- ✪ D'appréhender plus clairement les mesures patrimoniales

## THEMES DEVELOPPES

### ✪ Fiscalité patrimoniale : Le grand chambardement

- Les objectifs de la loi fiscale pour 2018
- La « révolution » pour les revenus du capital :
  - Le principe de la nouvelle « *flat tax* »
  - La nouvelle fiscalité des dividendes
  - Les plus-values de cession de titres
- Les placements d'épargne également concernés :
  - Nouvelle fiscalisation pour les gains de PEA, PEL etc.
  - La nouvelle donne de l'Assurance Vie
- L'ISF devient l'IFI
  - Nouveau champ d'application

### ✪ Actualités fiscales des entreprises...

- Les dernières mesures phares
  - Réforme des taux de l'impôt sur les sociétés

- Réforme du crédit d'impôt compétitivité emploi

🕒 ... Et des entreprises ultra-marines,

- Les modifications apportées par la loi EROM :
- Régime Zones franches d'activités: les nouvelles dispositions

🕒 Et pour 2019 ? principes et modalités pour le futur prélèvement à la source (impôt sur le revenu)

## METHODES PEDAGOGIQUES

Un support papier regroupant l'ensemble des diapositives du support de formation est remis aux participants  
Un mini quizz permet de valider les acquis

## LIEU ET MODALITES:

**Dates :** 4 heures – **Le Lundi 26 Mars**

**HORAIRES :** 15H00-19h00 A **L'Espace Sonate (Fort de France) ou équivalent**

**Coût pédagogique HT :** 470€/personne – **Tarif spécial « Ancien diplômé ESSEC » : 400€**

## MODALITES PRATIQUES

*Le formulaire d'inscription dûment renseigné doit parvenir à MC2 avant le **20 mars 2018***

Attention, les places sont limitées et seront réservées par ordre d'arrivée des inscriptions (accompagnées de leur règlement). Votre inscription vous sera confirmée par retour, avec l'ensemble des indications pratiques.

## PRESENTATION DE L'INTERVENANTE

La formation sera assurée par Mme Marie -Hélène Delage, *Docteur en Droit Fiscal*, spécialiste de la fiscalité des départements d'outre-mer.

Marie-Hélène Delage a une double compétence. Elle exerce au sein du cabinet qu'elle a fondé, **Tangor Fiscalité** (Paris), comme fiscaliste experte de l'outre-mer auprès des entreprises et établissements publics des DOM.

Tangor Fiscalité est habilité par la Préfecture de Paris pour le dépôt de dossiers de demandes d'agrément sur les investissements productifs outre-mer, auprès des directions régionales et de la Direction Générale des Finances Publiques (Paris).

Elle est l'auteure de différentes publications sur la fiscalité de l'outre-mer, elle a également collaboré à des études spécialisées et participe à des conférences et colloques sur cette thématique. Sa connaissance des entreprises ultra marines lui permet de cerner au mieux les problématiques fiscales de ces dernières, et de concevoir ainsi ses formations de façon pragmatique et adaptée aux enjeux locaux.

D'autre part, Marie-Hélène Delage possède une pratique de formateur, à travers une expérience confirmée d'enseignante en supérieur (Elle assure à ce titre la direction pédagogique d'un *master of science* de gestion et fiscalité du patrimoine.) et en formation professionnelle, notamment pour l'ESSEC EXECUTIVE EDUCATION. Elle intervient en effet depuis 2011 dans le cycle GESTION FINANCES proposé par l'ESSEC en Martinique, Guadeloupe et Réunion.

Que reprenez-vous de ce module ?

« Tous les dispositifs fiscaux et leurs finalités qui sont encore méconnus », « ce module est déterminant pour un chef d'entreprise pour l'éclairer sur les meilleurs choix fiscaux », « décisif pour ma société », « permet de comprendre les leviers fiscaux ». « Apprendre les dispositifs fiscaux me permettra d'optimiser ma stratégie et de projeter l'évolution de mon entreprise »

Les méthodes pédagogiques vous ont-elles convenu ?

« Bien expliqué », « beaucoup de cas pratiques », « ça décoiffe », « dense bien construit donc très clair et très utile »  
« Tonique, pragmatique ; une première en fiscalité ! » ; « La passion de Marie- Hélène est contagieuse et rend le sujet passionnant, elle crée même des vocations »

Le contenu vous a-t-il été utile ?

« Ce module était éclairant, indispensable car au fait de l'actualité, » « ouvre des perspectives » « un véritable outil d'aide stratégique »

Appréciation globale :

« parfait », « passionnant » « indispensable » « à recommander et à refaire »

---

**CONTACTS**

**MC2**

**Magali CALMELS**

**Valérie VOURCH**

**[www.mc2martinique.com](http://www.mc2martinique.com)**

Tél. 06 96 95 48 73

Tél. 06 96 90 50 00

**Facebook : MC2 Martinique**

**[calmelsmc2@orange.fr](mailto:calmelsmc2@orange.fr)**

**[vourchmc2@orange.fr](mailto:vourchmc2@orange.fr)**



**correspondant ESSEC depuis 12 ans en Martinique**